

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements. Séance tenue le **lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30**.

Monsieur le maire M. Robert Julien préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n° 1 : Mme Francine Julien	Siège n° 4 : M. Claude Lapolice
Siège n° 2 : M. Christian Lemay	Siège n° 5 : M. Jocelyn Chamberland
Siège n° 3 : Mme Dominique Laforce	Siège n° 6 : M. Luc Chapdelaine

Est également présente :

Mme Véronique Trudel, Directrice générale/Secrétaire-trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le maire M. Robert Julien constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

001-01-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert.



ORDRE DU JOUR
Séance du 15 janvier 2018

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 4 décembre 2017
- 4 Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du 20 décembre 2017

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer – Décembre 2017
- 6 Dépôt des rapports de participation
- 7 Avis de motion et présentation du projet de règlement - Code d'éthique - Élus municipaux
- 8 Adoption - Incompressibles 2018
- 9 Comité de gestion municipale
- 10 Québec Municipal - Adhésion 2018
- 11 Programme d'aide aux familles - Couches lavables

Sécurité incendie

- 12 Réparation pare-chocs citerne

Voirie

- 13 PAARRM - Reddition de compte 2017

Hygiène du milieu

- 14 Formation - Opérateur en eaux usées
- 15 RGMR - Adoption budget 2018
- 16 Agrilait - Demande d'achat d'eau
- 17 Excédent de coûts - Enregistreurs de données

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

- 18 Débitmètre - Environnement MCM
- 19 Vidange boues étangs - Réserve eaux usées
- 20 Achat d'une pompe - Station Joyal
- 21 Réparation d'une pompe

Urbanisme et zonage et développement

- 22 Demande de dérogation mineure - Lot 5 250 387
- 23 CCU - Mandat à renouveler
- 24 Tâches et pouvoirs - Inspecteur en bâtiment
- 25 Forum des communautés forestières

Loisirs et culture

- 26 Nomination d'un responsable - Panneau lumineux
- 27 CDL - Demande d'aide financière - Accueil des nouveaux arrivants
- 28 AHMV - Rendez-vous des champions 2018
- 29 Cercle des Fermières - Demande d'aide financière
- 30 Location salle municipale - Zumba

Général

Varia :

31

Correspondance

32

Période à l'assistance

33

Levée de l'assemblée

34

ADOPTÉE

- 002-01-2018** **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL – SEANCE ORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2017**
SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce, appuyée par M. Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 tel que présenté et rédigé.

ADOPTÉE

- 003-01-2018** **4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL – SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2017**
SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2017 tel que présenté et rédigé.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

- 004-01-2018** **5. ADOPTION DES COMPTES A PAYER – DECEMBRE 2017**

Total des salaires :..... 26 840.12 \$
Total capital et intérêts :..... 9 147.07 \$
Total incompressibles : 271 649.40 \$
Total à payer :..... 89 335.16 \$
Grand total des déboursés :..... 396 971.75 \$

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'approuver le paiement des comptes tels que présentés.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

6. DEPOT DES RAPPORTS DE PARTICIPATION

Sont déposées à la présente séance du conseil, les rapports de participation à la formation obligatoire « Le comportement éthique – En ligne » des membres du conseil :

M. Robert Julien, maire

Siège N° 2 : M. Christian Lemay

7. AVIS DE MOTION ET PRESENTATION DU PROJET DE REGLEMENT – CODE D'ETHIQUE – ÉLUS MUNICIPAUX

UN AVIS DE MOTION avec présentation du projet de règlement est donné par M. Jocelyn Chamberland, pour l'adoption prochaine du Règlement No 230-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Guillaume. Ledit règlement portera sur les valeurs de la municipalité et les règles de conduite servant de guide aux élus de la municipalité pour la prise de décision.

005-01-2018

8. ADOPTION – INCOMPRESSIBLES 2018

CONSIDERANT QUE des dépenses sont à payer tout au long de l'année, pour différentes factures, versements ou contributions financières, dont le fournisseur, la périodicité ou la date de paiement ainsi que le montant à payer sont déjà connus en début d'année;

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'autoriser la Directrice générale/Secrétaire-trésorière adjointe, Madame Véronique Trudel, à effectuer tous les paiements relatifs aux dépenses suivantes, dites dépenses incompressibles, et ce, selon les modalités prévues par chacun de ces organismes.

- Dépenses autorisées et stipulées au Règlement numéro 210-2016 – Règlement de Délégation de pouvoir;
- Dépenses périodiques qui doivent être effectuées en vertu de contrat de location d'équipement;
- Dépenses de natures incompressibles;
- Dépenses décrites au tableau suivant :

Fournisseurs	JANVIER	FÉVRIER	MARS
Banque Nationale - Capital + Intérêts	50 078,89 \$		827,00 \$
CRSTG (Loisirs) - Subvention 2018	30 000,00 \$		
Bibliothèque - Subvention 2018	5 000,00 \$		
Tony Doyon Enr. - Déneigement	15 809,92 \$	15 809,92 \$	15 809,92 \$
Jocelyn Janelle - Info St-Guillaume	285,00 \$	285,00 \$	285,00 \$
Johanne Darcy - coll. Info St-Guill.	150,00 \$	150,00 \$	150,00 \$
Info collaborateurs (au 2 mois) : Jocelyn Janelle, Marthe Janelle, Marie-Pier Hamel, Évelyne Sabourin Karine Duchesne, Chantal Morin Marie Crépeau, Sylvie Bourret, Marie-Hélène Gravel, Nancy Caissy, Marie-Ève Perreault et Mélanie Rocheffort.		800,00 \$	
MRC Drummond - Quote part 2018	17 482,72 \$	6 557,46 \$	6 557,46 \$
Ville de Drummondville - Entente loisirs et culture **Montant approximatif**			
Sûreté du Québec **Montant approximatif			
Havre du Collège (entente de location)	1 149,75 \$		
RGMR - Quote-part 2018	9 597,72 \$	9 597,72 \$	9 597,72 \$
SPAD - contrat	2 091,28 \$		
Pitney Bowes (trimensuel) - Contrat	103,20 \$		
Pitney Works (<i>verser si nécessaire</i>)	344,93 \$	344,93 \$	344,93 \$
Greco (<i>loc. photocopieur</i>)	109,16 \$	109,16 \$	109,16 \$
TOTAL:	132 202,57 \$	33 654,19 \$	33 681,19 \$

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

Fournisseurs	AVRIL	MAI	JUIN
Banque Nationale - Capital + Intérêts			66 647,05 \$
CRSTG (Loisirs) - Subvention 2018			30 000,00 \$
Bibliothèque - Subvention 2018			5 000,00 \$
Tony Doyon Enr. - Déneigement	15 809,92 \$	15 809,92 \$	15 809,92 \$
Jocelyn Janelle - Info St-Guillaume	285,00 \$	285,00 \$	285,00 \$
Johanne Darcy - coll. Info St-Guill.	150,00 \$	150,00 \$	150,00 \$
Info collaborateurs (au 2 mois) : Jocelyn Janelle, Marthe Janelle, Marie-Pier Hamel, Évelyne Sabourin Karine Duchesne, Chantal Morin Marie Crépeau, Sylvie Bourret, Marie-Hélène Gravel, Nancy Caissy, Marie-Ève Perreault et Mélanie Rochefort.	800,00 \$		800,00 \$
MRC Drummond - Quote part 2018	6 557,46 \$	6 557,46 \$	6 557,46 \$
Ville de Drummondville - Entente loisirs et culture **Montant approximatif**			40 000,00 \$
Sûreté du Québec **Montant approximatif			75 000,00 \$
Havre du Collège (entente de location)			1 149,75 \$
RGMR - Quote-part 2018	9 597,72 \$	9 597,72 \$	9 597,72 \$
SPAD - contrat			2 091,28 \$
Pitney Bowes (trimensuel) - Contrat	103,20 \$		
Pitney Works (<i>verser si nécessaire</i>)	344,93 \$	344,93 \$	344,93 \$
Greco (<i>loc.photocopieur</i>)	109,16 \$	109,16 \$	109,16 \$
TOTAL:	33 757,39 \$	32 854,19 \$	253 542,27 \$

Fournisseurs	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Banque Nationale - Capital + Intérêts	1 235,51 \$		19 827,00 \$
CRSTG (Loisirs) - Subvention 2018			
Bibliothèque - Subvention 2018			
Tony Doyon Enr. - Déneigement			
Jocelyn Janelle - Info St-Guillaume	- \$	- \$	285,00 \$
Johanne Darcy - coll. Info St-Guill.	- \$	- \$	150,00 \$
Info collaborateurs (au 2 mois) : Jocelyn Janelle, Marthe Janelle, Marie-Pier Hamel, Évelyne Sabourin Karine Duchesne, Chantal Morin Marie Crépeau, Sylvie Bourret, Marie-Hélène Gravel, Nancy Caissy, Marie-Ève Perreault et Mélanie Rochefort.			
MRC Drummond - Quote part 2018	6 645,71 \$	6 557,46 \$	6 557,46 \$
Ville de Drummondville - Entente loisirs et culture **Montant approximatif**			
Sûreté du Québec **Montant approximatif			
Havre du Collège (entente de location)			
RGMR - Quote-part 2018	9 597,72 \$	9 597,72 \$	9 597,72 \$
SPAD - contrat			
Pitney Bowes (trimensuel) - Contrat	103,20 \$		
Pitney Works (<i>verser si nécessaire</i>)	344,93 \$	344,93 \$	344,93 \$
Greco (<i>loc.photocopieur</i>)	109,16 \$	109,16 \$	109,16 \$
TOTAL:	18 036,23 \$	16 609,27 \$	36 871,27 \$

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

Fournisseurs	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Banque Nationale - Capital + Intérêts			9 066,30 \$
CRSTG (Loisirs) - Subvention 2018			
Bibliothèque - Subvention 2018			
Tony Doyon Enr. - Déneigement			
Jocelyn Janelle - Info St-Guillaume	285,00 \$	285,00 \$	285,00 \$
Johanne Darcy - coll. Info St-Guill.	150,00 \$	150,00 \$	150,00 \$
Info collaborateurs (au 2 mois) : Jocelyn Janelle, Marthe Janelle, Marie-Pier Hamel, Évelyne Sabourin Karine Duchesne, Chantal Morin Marie Crépeau, Sylvie Bourret, Marie-Hélène Gravel, Nancy Caissy, Marie-Ève Perreault et Mélanie Rochefort.	800,00 \$		800,00 \$
MRC Drummond - Quote part 2018	6 557,46 \$	6 557,46 \$	
Ville de Drummondville - Entente loisirs et culture **Montant approximatif**			
Sûreté du Québec **Montant approximatif	75 000,00 \$		
Havre du Collège (entente de location)			
RGMR - Quote-part 2018	9 597,72 \$	9 597,72 \$	9 597,73 \$
SPAD - contrat			
Pitney Bowes (trimensuel) - Contrat	103,20 \$		
Pitney Works (<i>verser si nécessaire</i>)	344,93 \$	344,93 \$	344,93 \$
Greenco (<i>loc.photocopieur</i>)	109,16 \$	109,16 \$	109,16 \$
TOTAL:	92 947,47 \$	17 044,27 \$	20 353,12 \$

Fournisseurs	TOTAL incom. 2018
Banque Nationale - Capital + Intérêts	147 681,75 \$
CRSTG (Loisirs) - Subvention 2018	60 000,00 \$
Bibliothèque - Subvention 2018	10 000,00 \$
Tony Doyon Enr. - Déneigement	94 859,52 \$
Jocelyn Janelle - Info St-Guillaume	2 850,00 \$
Johanne Darcy - coll. Info St-Guill.	1 500,00 \$
Info collaborateurs (au 2 mois) : Jocelyn Janelle, Marthe Janelle, Marie-Pier Hamel, Évelyne Sabourin Karine Duchesne, Chantal Morin Marie Crépeau, Sylvie Bourret, Marie-Hélène Gravel, Nancy Caissy, Marie-Ève Perreault et Mélanie Rochefort.	4 000,00 \$
MRC Drummond - Quote part 2018	83 145,57 \$
Ville de Drummondville - Entente loisirs et culture **Montant approximatif**	40 000,00 \$
Sûreté du Québec **Montant approximatif	150 000,00 \$
Havre du Collège (entente de location)	2 299,50 \$
RGMR - Quote-part 2018	115 172,65 \$
SPAD - contrat	4 182,56 \$
Pitney Bowes (trimensuel) - Contrat	412,80 \$
Pitney Works (<i>verser si nécessaire</i>)	4 139,16 \$
Greenco (<i>loc.photocopieur</i>)	1 309,92 \$
TOTAL:	721 553,43 \$

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

006-01-2018 9. COMITE DE GESTION MUNICIPALE

CONSIDERANT QUE le 5 novembre 2017 avait lieu les élections municipales 2017;

CONSIDERANT QU'il y a lieu de revoir la nomination des élus sur les différents comités de gestion municipale;

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay, appuyée par Mme Dominique Laforce, il est unanimement résolu que les comités de gestion municipale soient établis comme suit :

COMITÉ DE GESTION MUNICIPAL 2017-2021							
COMITÉ / MEMBRE DU PERSONNEL	ROBERT JULIEN	FRANCINE JULIEN	CHRISTIAN LEMAY	DOMINIQUE LAFORCE	CLAUDE LAPOLICE	JOCELYN CHAMBERLAND	LUC CHAPDELAINE
BÂTIMENT ET ÉQUIPEMENTS	X			X		X	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	X				X	X	X
VOIRIE / COURS D'EAU	X		X		X	X	
RÉSEAUX AQUEDUC	X		X		X	X	
TRAITEMENT EAUX USÉES	X		X		X	X	
LOISIRS ET CULTURE	X			X			X
CRSBP - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	X	X					
PERSONNEL	X	X		X			X
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	X	X	X	X	X	X	X
POLITIQUE FAMILIALE	X	X	X				X
CONSEIL DE LA MRC	X					Substitut	
CDL ST-GUILLAUME	X	X		X			
RGMR Bas St-François	X			Substitut	X		

ADOPTÉE

007-01-2018 10. QUEBEC MUNICIPAL – ADHESION 2018

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu de **ne pas renouveler** l'adhésion au service internet de Québec Municipal pour la période du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019.

ADOPTÉE

008-01-2018 11. PROGRAMME D'AIDE AUX FAMILLES – COUCHES LAVABLES

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu :

- De verser, à titre de compensation financière dans le cadre de l'exercice 2018, aux familles ayant un enfant de moins de 12 mois résident sur le territoire de la municipalité, cinquante pour cent (50%) des frais encourus, excluant les taxes et

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

les frais de transport, pour l'achat de couches lavables et réutilisables, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant de 100 \$ par enfant;

- Qu'à titre de pièces justificatives, les familles devront présenter la(les) facture(s) originale(s) détaillée(s) et payée(s), une preuve de résidence ainsi qu'un document indiquant la date de naissance de l'enfant;
- Que les factures soient présenter dans un délai de trois (3) mois suivant l'achat;
- Qu'un contrat d'engagement à utiliser les couches lavables soit signé par le demandeur;
- Qu'une publicité présentant ce nouveau programme soit publiée dans l'info Saint-Guillaume ainsi que sur le panneau lumineux.

ADOPTÉE

009-01-2018

SECURITE INCENDIE

12. REPARATION PARE-CHOCS CITERNE

CONSIDERANT l'offre de service de la firme Technofeu N^o: 7305 au coût de 2 095 \$ plus les taxes applicables pour la réparation du pare-chocs ;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de services de la firme Technofeu N^o: 7305 au coût de 2 095 \$ plus les taxes applicables pour la réparation du pare-chocs.

ADOPTÉE

010-01-2018

VOIRIE

13. PAARRM – REDDITION DE COMPTE 2017

CONSIDERANT la résolution N^o: 147-05-2017;

CONSIDERANT la lettre ministérielle reçue, autorisant des travaux et confirmant l'aide financière;

CONSIDERANT que dans le but de compléter le dossier de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier, auprès de Transport Québec, une résolution du conseil municipal doit confirmer l'exécution des travaux;

CONSIDERANT que le conseil approuve les dépenses pour les travaux de réparation et d'entretien exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 12 000 \$;

CONSIDERANT que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce, appuyée par M. Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu de confirmer l'exécution des travaux et d'autoriser Mme Véronique Trudel, directrice générale / secrétaire-trésorière adjointe à remplir le formulaire de demande de remboursement de la subvention, à être acheminée au Ministère des Transports dans les délais prescrits.

ADOPTÉE

011-01-2018

HYGIENE DU MILIEU

14. FORMATION – OPERATEUR EN EAUX USEES

CONSIDERANT la résolution 163-06-2016 ;

CONSIDERANT QU'une formation OW-2 (Traitement des eaux usées par étang aéré), offerte par le Collège Shawinigan, débutera le 15 janvier 2018 au coût de 2 800.00 \$ plus les taxes applicables ;

CONSIDERANT QUE cette formation donne droit à une certification d'Emploi-Québec ;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Luc Chapdelaine il est unanimement résolu d'autoriser l'inscription de M. Yannick Roy, à la formation OW-2, offerte par le Collège Shawinigan, qui débutera le 15 janvier 2018 au coût de 2 800.00 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le versement. Il est aussi résolu que les frais de déplacement et de repas soient remboursés conformément à la politique en vigueur et sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

012-01-2018 15. RGMR – ADOPTION BUDGET 2018

CONSIDÉRANT QUE la RGMR (*Régie de Gestion des Matières Résiduelles*) du Bas-St-François doit déposer ses prévisions budgétaires chaque année aux fins d'approbation par les municipalités membres;

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice, appuyée par M. Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu d'accepter et d'adopter les prévisions budgétaires 2018 de la RGMR du Bas-St-François, telles que présentées.

ADOPTÉE

013-01-2018 16. AGRILAIT – DEMANDE D'ACHAT D'EAU

CONSIDERANT une demande écrite d'Agrilait pour s'approvisionner en eau potable avec leur citerne, à même nos installations municipales ;

CONSIDERANT QUE M. Yannick Roy, confirme que l'usine peut fournir la quantité de 35 000 L d'eau / jour demandée par Agrilait ;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'autoriser Agrilait à s'approvisionner en eau potable à même les installations de notre caserne incendie au coût de 110.00 \$ / citerne de 35 000 L, et ce, pour un maximum d'un par jour. Il est aussi résolu qu'un employé municipal soit présent lors du chargement de la citerne.

ADOPTÉE

014-01-2018 17. EXCEDENT DE COÛTS – ENREGISTREURS DE DONNEES

CONSIDERANT la résolution N^o : 150-05-2017;

CONSIDERANT la facture N^o : 17493 de compteurs d'eau du Québec pour l'achat et l'installation d'enregistreurs à données au niveau du réseau de la RARC (*Régie d'aqueduc Richelieu centre*) d'une somme de 1 543.00 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDERANT un excédent de coûts de 633.00 \$ plus les taxes applicables;

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture N^o : 17493 de compteurs d'eau du Québec pour l'achat et l'installation d'enregistreurs à données au niveau du réseau de la RARC, au montant de 1 543.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

015-01-2018 18. DEBITMETRE – ENVIRONNEMENT McM

CONSIDERANT la facture N^o : F17-4000 d'Environnement McM inc. pour l'achat et l'installation d'un débitmètre ultrason pour affluent d'une somme de 4 242.60 \$ plus les taxes applicables;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture N°: F17-4000 d'Environnement McM inc. pour l'achat et l'installation d'un débitmètre ultrason pour affluent d'une somme de 4 242.60 \$ plus les taxes applicables et que cet achat soit porté aux immobilisations de la municipalité.

ADOPTÉE

016-01-2018 **19. VIDANGE BOUES ETANGS – RESERVE EAUX USEES**

CONSIDERANT la résolution N°: 084-03-2017;

CONSIDERANT QUE le solde du poste 55-910-00-000 intitulé « Réserve boues étangs » n'est pas suffisant pour pourvoir aux dépenses de vidange des boues d'étang de l'année 2017;

CONSIDERANT QUE le poste 55-916-00-000 intitulé « Réserve pour eaux usées » a un solde comptable de 16 653.66 \$;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu de prendre un montant de 16 653.66 \$ dans le poste 55-916-00-000 intitulé « Réserve pour eaux usées » pour pourvoir aux dépenses de vidange des boues d'étang de l'année 2017.

ADOPTÉE

017-01-2018 **20. ACHAT D'UNE POMPE – STATION JOYAL**

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par Mme Dominique Laforce, il est unanimement résolu d'autoriser une dépense approximative de 8 850.36 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une pompe 4se15054 p/n089309, de deux supports p/n131307 et d'un baf 4x4 p/n128281 pour la station Joyal comme indiqué à l'offre de service de la firme Plad Équipement Ltée en date du 4 janvier 2018. Que cet achat soit porté aux immobilisations de la municipalité.

ADOPTÉE

018-01-2018 **21. REPARATION D'UNE POMPE**

CONSIDERANT le bris de la pompe à la station Joyal;

CONSIDERANT QU'il y a lieu d'avoir une pompe supplémentaire pour utiliser en remplacement en cas de bris ;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu d'autoriser une dépense approximative de 3 500 \$ plus les taxes applicables pour la réparation de la pompe de la station Joyal par la firme F. Dugas Électrique.

ADOPTÉE

019-01-2018 **URBANISME ET ZONAGE ET DEVELOPPEMENT**
22. DEMANDE DE DEROGATION MINEURE – LOT 5 250 387

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour le 458, rang Ruisseau Nord, lot 5 250 387;

- Afin de permettre l'implantation de l'agrandissement du bâtiment accessoire à une distance de un point deux (1.2) mètre de la marge de recul latérale gauche alors que le règlement N° 213-2017, prévoit une distance minimale de trois mètres (3 m) d'une ligne de lot ;

CONSIDERANT QUE le demandeur a respecté toutes les conditions exigées par le règlement No 85-2004 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme;

CONSIDERANT l'étude faite par le CCU (*Comité consultatif d'urbanisme*) et la recommandation favorable;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 458, rang Ruisseau Nord, lot 5 250 387 et ainsi permettre l'implantation de l'agrandissement du bâtiment accessoire à une distance de un point deux (1.2) mètre de la marge de recul latérale gauche alors que le règlement N° 213-2017, prévoit une distance minimale de trois mètres (3 m) d'une ligne de lot.

ADOPTÉE

020-01-2018

23. CCU – MANDAT A RENOUVELER

CONSIDERANT la résolution N° : 395-12-2017;

CONSIDÉRANT l'article 1.3 « Terme d'office » du Règlement 62-2001 intitulé; « Règlement N° 62-2001 constituant un Comité consultatif d'urbanisme »;

CONSIDÉRANT QU'un siège était vacant depuis le 1^{er} janvier 2018;

CONSIDERANT l'intérêt de M. Jean-Pierre Vallée à siéger au sein du CCU;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'accepter la candidature de M. Jean-Pierre Vallée, et ce pour un mandat de deux ans, débutant le 15 janvier 2018 pour se terminer au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

021-01-2018

24. TACHES ET POUVOIRS – INSPECTEUR EN BATIMENT

CONSIDERANT la résolution N° : 356-11-2017;

CONSIDERANT QUE Mme Annick Vincent, inspectrice en bâtiment, est également chargée des fonctions suivantes :

- Fonctionnaire responsable de l'application du Règlement #89-2004 sur le colportage;
- Fonctionnaire responsable de l'application du Règlement #91-2004 sur les nuisances;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu que Mme Annick Vincent, à titre d'inspectrice en bâtiment, est autorisée de façon générale à voir à l'application des règlements municipaux ci-haut mentionnés, le conseil l'autorisant généralement par le fait même à délivrer des constats d'infraction servant à cette fin.

ADOPTÉE

022-01-2018

25. FORUM DES COMMUNAUTES FORESTIERES

CONSIDERANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDERANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

CONSIDERANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'appuyer la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017.

De demander à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017.

De transmettre cette résolution au premier ministre du Québec, au premier ministre du Canada et aux députés de la région de Drummond (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT).

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

023-01-2018

26. NOMINATION D'UN RESPONSABLE – PANNEAU LUMINEUX

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu de nommer Mme Annick Vincent responsable de l'affichage sur le panneau lumineux.

ADOPTÉE

024-01-2018

27. CDL – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CONSIDERANT QUE le CDL (*Comité de Développement Local*) de Saint-Guillaume planifie la réalisation d'un projet d'accueil des nouveaux arrivants;

CONSIDERANT QUE le CDL demande un budget spécial de 1 000 \$ pour l'acquisition et la réalisation de ce projet, à savoir préparation d'une rencontre au centre d'interprétation du fromage avec petits cadeaux de bienvenue;

CONSIDERANT QUE les autorisations nécessaires ont été reçues d'Agrilait et son centre d'interprétation du fromage;

CONSIDERANT QUE le CDL ne dispose pas des liquidités suffisantes pour acquitter les factures dues en regard de ce projet;

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine, appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'autoriser le versement de 1 000 \$ au CDL pour le projet d'accueil des nouveaux arrivants. Qu'une reddition de compte soit faite dans les délais prescrits tel que stipulé à la résolution N^o : 345-12-2015. Il est aussi résolu qu'un livre du 175^e soit remis gratuitement aux nouveaux arrivants participants à cette activité.

ADOPTÉE

025-01-2018

28. AH MV RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONS 2018

CONSIDERANT la demande d'aide financière de l'AHMV (*Association de Hockey Mineur des Villages*) afin de défrayer une partie des coûts des récompenses remises aux jeunes lors de la Journée des Champions les 24 et 25 mars 2018;

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay, appuyée par Mme Dominique Laforce, il est unanimement résolu de contribuer et autoriser le versement d'une somme de 300 \$ pour l'évènement le rendez-vous des Champions de l'AHMV, les 24 et 25 mars 2018.

ADOPTÉE

026-01-2018 **29. CERCLE DES FERMIERES – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**
CONSIDERANT la demande d'aide financière du Cercle des Fermières de Saint-Guillaume au montant de 2 000 \$;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 2 000 \$ au Cercle de Fermières de Saint-Guillaume et que ce montant soit versé sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

027-01-2018 **30. LOCATION SALLE MUNICIPALE - ZUMBA**
CONSIDERANT QUE Mme Mylène Daneau désire bénéficier de la salle municipale de Saint-Guillaume, à raison d'un soir par semaine, le lundi, pour y donner des cours de Zumba, et ce à compter du 15 janvier jusqu'au 7 mai 2018;

CONSIDERANT QUE Mme Daneau doit se conformer au règlement numéro 58-2001 « *règlement relatif à la location de la salle municipale* »;

CONSIDERANT QUE si des breuvages ou nourritures sont consommés sur place l'article 5 du règlement N° : 58-2001 doit être appliqué;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu :

- a) D'autoriser l'utilisation, sans frais, de la salle municipale à Mme Mylène Daneau pour y donner des cours de Zumba à raison d'un soir par semaine, le lundi, du 15 janvier jusqu'au 7 mai 2018.
- b) Il est aussi résolu que le conseil municipal se réserve le droit d'utiliser la salle municipale si nécessaire.

ADOPTÉE

GENERAL

31. VARIA

32. CORRESPONDANCE

Un tableau des correspondances reçues durant le mois de décembre 2017 est remis aux membres du conseil.

33. PERIODE A L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

028-01-2018 **34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par Mme Francine Julien, de lever la séance à 20 heures, 35 minutes.

Robert Julien
Maire

Véronique Trudel
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 5 février 2018